Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260320-DEL202614-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton de Val Couesnon

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 20 mars 2026

N° 2026/14

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 15 – de votants 15
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 16 mars ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Augustin FUSEL, Doyen.

Présents : M. DEWASMES, M. FUSEL, Mme DEBORD, M. DESTAYS, Mme NOEL, M. PERON, Mme RAULT, Mme DETOC, M. DUGUE, Mme MORIN-FREBOURG, M. LE FLOHIC, Mme MIRA, M. ANGER, M. GUERIN, Mme ALIX DRUAIS.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; Mme DEBORD est ainsi désignée pour assurer ces fonctions.

2 - Objet : Election du Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-7,
Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue,

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal a remis son bulletin de vote fermé.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 13

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260320-DEL202614-DE

A obtenu :

M. Pascal DEWASMES : en lettre : treize voix – en chiffres : 13 voix

M. Pascal DEWASMES ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

A Vieux-Vy-sur-Couesnon,
Le 20 mars 2026

Le Maire,

Pascal DEWASMES

